

ACTUALITÉ IMF

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DE LA RUE :

PARTENARIATS MÉDITERRANÉENS

L'IMF renforce sa politique de partenariat avec le secteur associatif des pays riverains de la Méditerranée.

p2

EN QUESTION

C'EST EN STAGE QUE SE CONSTRUIT LE CHOIX DU MÉTIER

Le stage est le thème central de ce numéro :

Points de vue respectifs de l'école, d'étudiants, des professionnels. Les bases de la démarche pédagogique.

p3

INITIATIVES PARTENAIRES

L'actualité de nos partenaires. Actions et publications de l'ARS. Ouverture du CIRDD à Marseille.

p7

REPÈRES

Publications, événements, textes officiels, sites internet repérés.

p8

Un nouvel espace de dialogue pour renforcer les coopérations

AU FIL DES ANS, NOTRE VOLONTÉ A TOUJOURS ÉTÉ DE CONSTRUIRE NOTRE OFFRE DE FORMATION **AVEC** ET **POUR** LES PARTENAIRES DE TERRAIN. POUR AUTANT, CETTE DÉMARCHÉ NE PARVIENT PAS À RÉPONDRE À L'IMMENSE BESOIN D'ÉCHANGES ET DE COMMUNICATION SOLlicitÉS PAR LES ACTEURS DU SOCIAL, QU'ILS SOIENT DIRIGEANTS, PROFESSIONNELS, FORMATEURS, ÉTUDIANTS, STAGIAIRES, ... QU'ILS EXERCENT DANS LE TISSU ASSOCIATIF, AU SEIN DES ADMINISTRATIONS D'ÉTAT OU DES COLLECTIVITÉS ... OU QU'ILS SOIENT, TOUT SIMPLEMENT, LES PERSONNES CONCERNÉES PARCE QU'USAGERS ACTUELS OU POTENTIELS.

AUJOURD'HUI, AVEC LA CRÉATION DE « LA LETTRE DE L'IMF », NOUS SOUHAITONS FAIRE SAVOIR CE QUE L'ON FAIT, DIRE QUELS SONT NOS CHOIX, NOS ORIENTATIONS, NOS ACTIONS ; DONNER LA PAROLE AUX PARTENAIRES DE L'INSTITUT POUR QU'ILS EXPOSENT LEURS POINTS DE VUE, QU'ILS FASSENT PART DE LEURS ANALYSES, DE LEURS CRITIQUES, QU'À LEUR TOUR, ILS EXPOSENT LEURS PROJETS, LEURS SOUHAITS EN MATIÈRE DE FORMATION, D'INNOVATION OU DE CRÉATION.

« LA LETTRE », QUI PARAÎTRA CHAQUE BIMESTRE, EST UN CARREFOUR DE RENCONTRES OÙ LA PRISE DE PAROLE PARTICIPE AUX DÉBATS, À LA CONTROVERSE, À L'ÉMERGENCE DE PRISES DE PARTI, À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION. ELLE ŒUVRE À FAIRE DE L'INSTITUT DE FORMATION UNE PLATE-FORME DE POTENTIALITÉS, DE RESSOURCES OUVERTES AUX PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU CHAMP SOCIAL.

FRANÇOIS LAPENA



**L'IMF RENFORCE LA
POLITIQUE DE PARTE
NARIATS AVEC LE
SECTEUR ASSOCIATIF DES
PAYS RIVERAINS DE LA
MÉDITERRANÉE ENGAGÉE
DEPUIS DIX ANS,
FORMATION D'ÉTUDIANTS,
RAPPROCHEMENTS
BILATÉRAUX ENTRE
PROFESSIONNELS,
FORMATEURS ET CADRES.**

Prise en charge des enfants de la rue : partenariats méditerranéens

PROMOUVOIR UNE DYNAMIQUE D'ÉCHANGE ENTRE LA RÉGION PACA ET LES PAYS MÉDITERRANÉENS

Les actions de coopération engagées avec l'Algérie, l'Espagne, le Maroc, la Tunisie se construisent sur des principes de mutualisation, de confrontation et d'enrichissement réciproques des pratiques professionnelles des cadres dirigeants et techniciens du secteur associatif de chaque pays.

La présence de professionnels formés, capables d'élaborer, de gérer, d'animer et de valoriser les projets associatifs au service des publics en difficulté est ainsi appréhendée par l'IMF et ses partenaires comme un élément de vitalité et de pérennité de l'action associative, lieu d'expression vive de la Société Civile.

L'espace d'échange ouvert, entre autres aspects, à la question de la confrontation culturelle entre l'Islam et la laïcité « à la Française », contribue à la création de formations qualifiantes nouvelles.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS DE LA RUE

La situation géographique des villes de Tanger, Barcelone, Marseille en font des lieux d'attraction particulièrement importants pour les populations migrantes, et en particulier les enfants. Ainsi, 300 à 500 jeunes migrants clandestins arriveraient à Marseille au cours d'une année.

Le partenariat engagé entre l'IMF et l'association DARNA à Tanger, consacré aux formes de prise en charge des enfants de la rue, a ainsi permis de créer un cadre aux échanges d'étudiants, aux séminaires et groupes de travail entre formateurs. Cette action prend notamment appui sur l'accord signé entre la Région PACA et le Gouvernorat Tétouan-Tanger.

Par ailleurs, la Escuela Universitaria de Education Social Tarrès Universitat Ramon Llull à Barcelone souhaite associer l'IMF à un projet consacré à la prise en charge de la violence envers les femmes et les mineurs étrangers en errance (projet DAPHNÉ).

La participation de l'IMF à un colloque organisé à Barcelone au mois de Novembre 2000 lui a également permis d'établir un contact avec des associations intervenant dans la prise en charge des mineurs en errance, elles-même en relation avec l'association Jeunes Errants de Marseille.

PRÉPARATION DU FORUM CIVIL EUROMÉDITERRANÉE EN NOVEMBRE 2000

Henri SAINT JEAN, conseiller technique à l'IMF, a exposé les principes de l'action engagée par l'Institut devant les membres du Conseil Economique et Social Régional, les invités et représentants du Ministère des Affaires Etrangères.

INFORMER - CONSEILLER ORIENTER

Le point d'accueil I.C.O. centre d'accueil et de ressource d'aide à la recherche de stage puis d'emploi pour les étudiants, est ouvert :
15, rue Ferdinand Rey,
13006 Marseille
04.91.24.61.12.
m,j,v, de 9h à 17h, l,m
de 9h à 18 h.

«CULTE ET CULTURE»

Succès de la journée
d'études « CULTES ET
CULTURES »

Les exposés et débats
de la journée d'études
« Cultes et Cultures »
organisée en décembre
dernier par l'IMF en col-
laboration avec l'IEP
d'Aix-en-Provence
seront publiés dans les
actes à paraître.

Détail intervenants et
thèmes : Lettre de l'IMF
n°2.



16 FÉVRIER
Reprise du séminaire
Langage
et Travail social

Proposé par Mohamed
KARA, formateur à l'IMF,
le séminaire constitue
un temps de réflexion et
d'élaboration communes
à propos des multiples
problématiques du lan-
gage qui traversent le

champ du travail social.
Fondé sur un esprit de
mutualisation des expé-
riences, il requiert une
participation active de
tous les professionnels
de la formation et du
travail social.
Rens.-inscript. IMF
Formation Continue
04.91.24.61.13

EN QUESTION

La réussite au concours d'entrée dans un Institut de Formation Professionnelle ne suffit pas pour arrêter qu'une fois pour toute, c'est ce « métier-là » que l'on veut faire. Pour chaque étudiant, la question du choix d'orientation professionnelle est, si l'on peut dire, en travail tout au long des années de formation.

C'est une dynamique faite d'essais, d'erreurs, mais aussi de réussites qui se développe en particulier dans les moments-clés que représentent les stages. Le stage, c'est en quelque sorte l'expérience fondamentale qui permet, non seulement, d'acquérir les connaissances mais de confirmer que l'on est bien fait pour ce métier. Il faut donc que, très tôt, dès sa première année de formation, guidé par un professionnel qualifié, l'étudiant soit confronté à la question du choix professionnel qu'il est en train de réaliser.

Ce sont ces principes qui nous conduisent à articuler notre projet pédagogique autour des stages et de leur progression. Pour cela, nous avons besoin de nous appuyer sur un réseau de partenaires et, en premier lieu, de professionnels par qui passe obligatoirement la transmission du métier.

C'est en stage professionnel que se construit le choix du métier

Oui, former c'est une charge de travail, mais c'est aussi un enrichissement intellectuel qui nous invite à revenir sur les fondements du métier. Dans le cadre de cette co-formation, fondée sur l'échange avec le terrain, les étudiants d'aujourd'hui, qui ne sont pas sans expérience, peuvent apporter leur contribution.

Pourtant, bon nombre de « terrains » refusent de prendre en stage des étudiants de première année. Cette position met particulièrement en cause les principes de l'alternance et des fondements pédagogiques qui posent le primat de la pratique professionnelle. En effet, comment peut-on former de futurs travailleurs sociaux si les professionnels refusent de les initier au métier ?

Certes, il ne suffit pas au détour d'une phrase de renvoyer toute la responsabilité de cette situation aux professionnels, et nous sommes aussi capables d'entendre que la tâche est rude et qu'il est parfois difficile pour un service d'accueillir un jeune étudiant. Mais que faire, ensemble, face à de tels constats ? Doit-on penser autrement l'alternance ? Accepter que la recherche de stage épouse les lois du marché du travail ? Autant d'interrogations qui attendent certainement de nouvelles réponses, discutons-en !

François Lapena

p4

LE PREMIER STAGE :
PRENDRE LE BON DÉPART

p5

PROFESSIONNELS ET
FORMATEURS : SUIVRE
ENSEMBLE LES GRANDES
ÉTAPES DU STAGE

p6

LE RÔLE DE L'ÉCOLE DANS
LA CONFRONTATION DES
IDÉES

LES STAGES : éléments à part entière des formations.

**ASSISTANT DE
SERVICE SOCIAL**
3 années de formation,
1400 heures de cours
théoriques, 14 mois de
stages pratiques.

**EDUCATEUR
SPÉCIALISÉ**
3 années de formation,
1450 heures de cours
théoriques, 15 mois de
stages pratiques.

**MONITEUR
EDUCATEUR**
2 années de formation,
950 heures de cours
théoriques, 7 mois de
stages pratiques.

POUR TOUS LES STAGES

- Des périodes de regroupements à l'IMF autour de 4 objectifs :
 - Evaluation dynamique des stages.
 - Atelier d'analyse de la pratique.
 - Evaluation des processus d'apprentissage.
 - Evaluation des difficultés.

- Un projet personnel et un contrat de stage IMF-étudiant-structure d'accueil.

- Un professionnel référent sur le terrain.

- Des rencontres entre l'équipe pédagogique et les moniteurs de stage.

- Un rapport de stage et une soutenance.



Le premier stage: prendre le bon départ

Chacun des stages effectué pendant deux ou trois années de formation occupe une place toute spécifique et déterminante dans le parcours d'apprentissage. Ainsi les stages de première année, Stage 0 d'introduction, mais surtout Stage 1 de découverte, sont les premiers contacts associant environnement professionnel et objectif de formation. Ils méritent une attention toute particulière. La valeur d'exemple qu'offre ou pas cette étape est en effet appréhendée par les étudiants comme une référence pour les pratiques professionnelles susceptibles d'être mises en œuvre, les bases d'une compétence en devenir.

Les témoignages de quatre étudiants de première et seconde année, tout en conservant le caractère personnel d'expériences individuelles, montrent bien l'importance de cette rencontre entre le contexte professionnel et une démarche construite d'apprentissage : l'équipe, les publics, les méthodes de travail, les conditions d'accueil offrent autant de repères à partir desquels effectuer les premiers positionnements professionnels et personnels.

LES PREMIERS AJUSTEMENTS PROFESSIONNELS

A quelques jours de l'entrée dans le tout premier stage, c'est la période de recherche, encore très présente, qui est évoquée par deux étudiants en première année de Moniteur-Educateur comme une étape très, trop lourde, même s'ils reconnaissent sa valeur en partie formatrice. Plus de trente institutions ont dû être contactées avant que le projet de stage envisagé puisse être affiné avec l'interlocuteur professionnel de chaque structure d'accueil.

« apporter quelque chose » à l'équipe, y « occuper une place réelle ». Perçue comme sécurisante par les futurs stagiaires, cette place apparaît également comme la marque d'une volonté d'échange et de reconnaissance réciproque très attendue.

LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL À L'ÉGARD DES STAGIAIRES : UN MODÈLE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE POUR LES ÉTUDIANTS

Le recul d'une année écoulée permet à deux étudiantes de seconde année - ASS et ES - de mesurer pleinement l'importance du stage 1 par les repères qu'il a créé et qui continuent d'être très présents alors qu'elles sont aujourd'hui en seconde année.

Les deux expériences vécues par ces étudiantes, très opposées, les ont amenées à confronter deux méthodes d'accompagnement des stagiaires : l'une qualifiée d'extrêmement positive car lui ayant « permis de se positionner véritablement en tant qu'apprenante, mise en confiance dans la construction de son identité professionnelle en étant placée en position d'autonomie accompagnée » ; la seconde ressentie comme difficile car « n'ayant pas eu de place réelle, dans un stage qui la situait essentiellement en situation de d'observatrice, en élément rapporté ». Chacune des deux étudiantes a repris, comparé, analysé ces deux expériences dans le cadre d'échanges avec les formateurs ou avec d'autres étudiants. L'une reste marquée par l'apprentissage de méthodes de travail jugées exemplaires et adoptées comme références. L'autre a compris la nécessité d'une exigence personnelle lui permettant de déterminer les limites dans lesquelles elle souhaite inscrire son approche professionnelle.



Au delà de cette difficulté initiale, l'accent est cependant très vite mis sur le projet, les attentes : observer, clarifier, participer aussi et mettre en valeur l'expérience déjà acquise dans d'autres cadres - un emploi jeune, un début de cursus universitaire - en tout état de cause un savoir-faire sur lequel prendre appui pour

A CHAQUE STAGE, DES OBJECTIFS ET UN RYTHME SPÉCIFIQUES

STAGE 0

Observation - Réparti sur 6 semaines de février à mai, dont cinq périodes de formation théorique à l'IMF.

STAGE 1

Exploration du cadre de l'intervention, découverte de la technicité professionnelle- Réparti sur 14 semaines de février à mai dont 4 périodes de regroupement à l'IMF.

STAGE 2

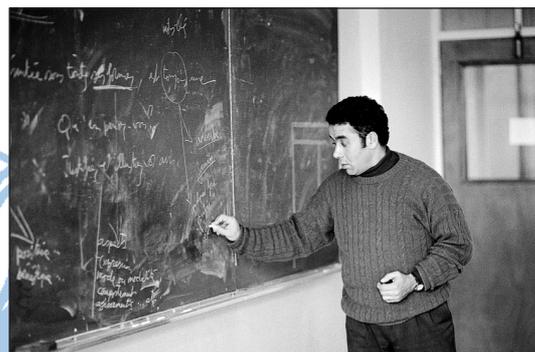
Approche plus engagée des problématiques sociales, développement de compétences en matière d'intervention, étude/action d'un projet - Réparti sur 16 semaines d'octobre à mars dont 4 périodes de regroupement à l'IMF.

STAGE 3

L'aboutissement d'un processus permettant d'assumer la responsabilité d'interventions sociales, de développer une réflexion critique sur les enjeux du travail qui s'accomplit.

De septembre à mars pour les ES, à mai pour les ASS - Regroupements mensuels de 5 jours. Mémoire et soutenance pris en compte pour l'obtention du diplôme d'Etat.

Professionnels et formateurs : suivre ensemble les grandes étapes du stage



La présentation du projet de création de la Lettre de l'IMF et du premier thème abordé, le stage de formation professionnelle, nous a amenés à rencontrer et à échanger longuement avec plusieurs directeurs de structures professionnelles. Outre le principe énoncé par tous, de l'indispensable qualité d'accompagnement, de tutorat due aux stagiaires par les professionnels, une importance réelle est accordée à l'apport de ces « regards neufs, occupant une position de tiers, faisant évoluer les professionnels sur leurs pratiques, pointant les dysfonctionnements ». (A. Lerussi).

Au delà de ce consensus, le stage apparaît cependant comme le lieu d'expression de problématiques beaucoup plus larges concernant l'activité du secteur dans son ensemble : l'évolution des métiers et des compétences, celle des publics et de leurs « attentes » face à l'action sociale, la modification du profil et des motivations des futurs professionnels, ou encore les regards portés sur la formation et sur son rôle dans la création de compétences au regard de l'expérience de terrain.

LE STAGE EST FONDAMENTAL, C'EST L'ÉLÉMENT PIVOT EN LIEN AVEC L'ÉCOLE

(P. Prual). « Dans les métiers d'éducateur, on demande une capacité d'engagement personnel en même temps que celle de prendre du recul » (B. Lion). Deux points de vue confirmant l'objectif de complémentarité souhaitée par tous, mais dont les contours semblent rester encore à définir pour un mode de fonctionnement plus satisfaisant dans ce « nécessaire travail à trois » (P. Prual). Ainsi, alors que le projet individuel et le contrat qui l'entérine offrent une base bien identifiée à chaque stage, plusieurs structures

« Le stage est fondamental, c'est l'élément PIVOT en lien avec l'école » qui doit permettre « la mise en réflexion du travail auquel sont confrontés les gens sur les lieux de stage, donner aux étudiants le potentiel pour se connaître et avancer »

professionnelles regrettent « l'inexistence d'un cadre formel d'échange, d'occasions de rencontres systématiques » (B. Tanche) entre les moniteurs professionnels et les formateurs de l'école.

Ce cadre aiderait à « préciser les attentes des formateurs à l'égard du stage, à éviter que le stagiaire ne soit pas le seul lien entre l'école et le terrain ». (A. Lerussi).

Dans le même esprit, « la création d'un espace de réflexion approfondie, de grande qualité, entre les responsables de structures » (B. Tanche) permettrait de prendre la pleine mesure des évolutions en cours telles que, entre autres, le rapprochement entre les critères de reconnaissance scolaire et les compétences développées sur le terrain, l'adéquation entre le projet professionnel actuel des étudiants et les conditions réelles d'exercice des métiers. (M. Hédon)

Le moment de recherche, d'ajustement et de définition de l'activité qui sera confiée au stagiaire fait déjà partie intégrante de la dynamique du stage. Elle est présentée par les structures d'accueil comme une relation duale avec le futur stagiaire, pouvant paraître dans certains cas très proche de la future démarche de recrutement, en prenant en compte l'évolution du « secteur social comme une activité de service impliquant une obligation de qualité » (B. Lion).

Les prochaines Lettres de l'IMF reviendront évidemment à nouveau sur les points de vue et approches détaillés qui nous ont été exposés.

« LE TRAVAIL AVEC LES ÉTUDIANTS : UN PLUS DANS LA RÉFLEXION DES ÉQUIPES QUI PEUVENT CONFRONTER LEUR ACTION À LA RÉACTION DE TRÈS JEUNES PROFESSIONNELS »

CH. BISEAU

NOS PREMIERS INTERLOCUTEURS :

Christian BISEAU,
Directeur de la Maison
d'Accueil Spécialisée
Bellevue.

Michel BORDAS,
Directeur du Foyer
d'Action Educative
Calendal.

Michel HEDON,
Directeur du Centre La
Louve (MECS).

Bernard LION,
Directeur du Foyer
CONCORDE.

Alain LERUSSI,
Directeur de l'ARS
(Association Pour la
Réadaptation Sociale).

Bruno TANCHE,
Directeur de l'AMPT
(Association
Méditerranéenne de
Prévention des
Toxicomanies).

Pierre PRUAL,
Délégué Régional PACAC
de SOS Les Associations,
Directeur de SOS Drogue
International Marseille.

Le rôle de l'école dans la confrontation des idées



« La formation en travail social se développe depuis ses origines, sur la base d'une collaboration essentielle entre instituts de formation et professionnels en exercice. La formation en alternance crée une tension dynamique entre praticiens et écoles appelant au débat, à la confrontation des idées et des expériences. Il nous appartient à tous de construire les conditions de ces échanges, qui s'avèrent d'autant plus indispensables que de nombreuses transformations affectent ce secteur professionnel »

Liliane Pierrot, Responsable du second cycle.

En prenant appui sur le point de vue d'un Institut de formation, l'IMF souhaite contribuer activement à la création d'un contexte favorable aux échanges, par des actions directement consa-

crées à l'enrichissement du cadre des formations ou plus largement ouvertes à la réflexion sur les problématiques du secteur.

LA CONSTITUTION DE RÉSEAUX

La constitution de réseaux et d'un partenariat réel entre « formateurs de terrain » et « formateurs école » est l'un des aspects du nouveau projet pédagogique du second cycle instauré depuis trois ans. Des rencontres systématiques entre les équipes pédagogiques de l'IMF et les moniteurs de stages sont ainsi organisées pour les grandes étapes des cursus de formation tels que l'accueil en stage de formation professionnelle des étudiants, les bilans et soutenances de stages.

Dans le même esprit, la création de quatre options, ouvertes aux stages, dans des champs d'action ou d'intervention sociale correspondant à des besoins fondamentaux de nos sociétés modernes - champs de l'éducation, de la santé, de l'économique, de l'habitat, des espaces de vie et des territoires - donne lieu à des projets de collaborations et de partenariats pérennes école-terrain.

L'ACCUEIL EN STAGE DES ÉTUDIANTS : SUJET DE RÉFLEXIONS COMMUNES ENTRE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE IMF ET LES MONITEURS DE STAGES

Les fonctions du moniteur de stage, les responsabilités de chacun des acteurs concernés - formateur-terrain, étudiant, formateur-école - donnent lieu à des rencontres approfondies entre les professionnels. Parmi les fonctions jugées particulièrement significatives, la fonction « d'orientation » place le projet de stage de l'étudiant comme axe de référence majeur. Celui-ci est en effet bien situé à la rencontre entre deux apports nécessairement complémentaires : la proposition d'un projet de formation et d'un cadre de références par l'institution d'accueil, et le développement d'un enseignement relatif aux terrains de stage par l'école, favorisant une adaptation plus fine des projets à la réalité des terrains.

PROJET DE CRÉATION D'UN CLUB DES EMPLOYEURS DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET ANIMATION

L'IMF propose à ses partenaires, directeurs de structures, un espace d'échange et de réflexion sur les pratiques professionnelles, de mobilisation des compétences, d'information sur l'actualité ou sur le cadre législatif et réglementaire dans lequel nous exerçons nos métiers. Constitué en réseau de personnes ressources, mobilisées autour de grands thèmes intéressant notre secteur, valorisant nos activités, le club des employeurs projeté est amené à se construire par la dynamique de proposition de ses membres.

LA DÉLÉGATION DE FORMATION

Tout établissement ou service agréé comme tel et signataire d'une convention avec l'organisme de formation est terrain de stage. L'agrément de stage est une délégation officielle de formation à l'organisme employeur, sous contrôle des autorités compétentes.



LE CONTRAT DE STAGE :
PROJET PERSONNALISÉ
DU STAGIAIRE

Chaque stage réalisé
s'inscrit dans le cadre
d'un Contrat de stage

présentant le projet
personnalisé du
stagiaire, et précisant les
contenus, les étapes, les
modalités de la
progression envisagée.
Les étudiants
de dernière année y
décrivent le projet de
recherche qu'ils
souhaitent mettre en
œuvre en vue de la pro-
duction de leur mémoire
de fin d'étude.

L'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

L'institution « terrain de stage » veille à ce que les modalités d'accompagnement du processus d'apprentissage soient précisées dans le « contrat de stage » engageant les partenaires au plan pédagogique : formateur terrain, formateur école,

étudiant et directions de
l'institution d'accueil et
du centre de formation.



L'actualité de nos partenaires :

LES RÉFLEXIONS ET ACTIONS MENÉES PAR LES ÉQUIPES DE L'ARS PRÉSENTÉES DANS UNE SÉRIE DE PUBLICATIONS

L'Association pour la Réadaptation Sociale (ARS), accueille des jeunes filles et garçons, âgés au plus de 23 ans et regroupe huit établissements et services répartis dans le 1er, le 6ème et le 13ème arrondissement de Marseille.

Des thèmes annuels de réflexion, les chartes d'action éducative de chacun de ces établissements font l'objet de publication :

● LES DOSSIERS THÉMATIQUES ET BILANS :

« Le non constructif », « Quand on se quitte », « Bilan année 2000 : l'autorité de l'éducateur », « Bilan éducatif 1997, un référent éducatif : pour quoi faire ? », « Rapport d'activités 1996, admettre ou refus d'admettre », « Rapport d'Analyse et de Synthèse des Jeunes pris en charge par l'ARS ».

● LES CHARTES D'ACTION ÉDUCATIVE 1999 ou 2000

des établissements de l'ARS :
Atelier Passerelle,
Cabifoulet,
Le Cascarelet,
Lou Cantou,
Service de
Prévention de Nuit.

Disponibles sur demande :
6, rue Fabres,
13001 Marseille.
Tél. 04.91.99.43.09
(prix unique : 30 francs + 15 francs de port)

● « RELEVER DES DÉFIS, RETROUVER L'ESTIME DE SOI » :

les DEFIS 2000 ont été ouverts en priorité aux jeunes de Marseille, inscrits au programme T.R.A.C.E. Un défi sportif et deux défis humanitaires ont amené des jeunes volontaires à retrouver, par la réalisation d'un

acte dont ils ne se seraient pas crus capables, une revalorisation personnelle et sociale. Le défi sportif a consisté à effectuer un raid en moyenne et haute montagne, entre Briançon et Marseille, en VTT et à cheval, en autonomie totale. Le premier défi humanitaire a permis de récupérer et de réparer des ordinateurs à Marseille, remis ensuite à des jeunes adultes handicapés moteur au Mali en les formant à l'utilisation du matériel. Le second défi humanitaire a créé au Bénin un atelier de vente et de réparation de remorques et vélos préalablement rassemblés et mis en état à Marseille.

Chaque jeune inscrit est parrainé par un chef d'entreprise dont le rôle est d'accompagner son filleul dans sa réhabilitation professionnelle.

Vente de l'ouvrage Défis 1999 :
Librairie Maupetit, 142, La Canebière
à Marseille. Tél. 04.91.36.50.50

OUVERTURE DU CENTRE D'INFORMATION ET DE RESSOURCES SUR LES DROGUES ET LES DÉPENDANCES (CIRDD) À MARSEILLE

Porté par l'Association Méditerranéenne de Prévention des Toxicomanies (AMPT), le CIRDD a été créé sous l'impulsion de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanies (MILDT).

Ses missions :

● Contribuer à la construction d'une culture commune grand public sur les consommations de drogues tant licites qu'illicites, en complémentarité et en partenariat avec les acteurs de la région intervenant déjà dans ce domaine.

● Participer à la création de produits documentaires en tant que centre du Réseau National d'Information et de Documentation TOXIBASE : plus de 30.000 références (bases de données bibliographiques, revues de presse, outils de prévention, sites internet, thésaurus...).

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 17h.
17, rue du Terras, 13002 Marseille.
Tél. 04.96.11.57.66. Fax 04.91.91.24.03.
Email : doc@ampt.org



publié

→ Parution du rapport
BREMAN-PICARD,
« Une nouvelle ambition pour les villes : de nouvelles frontières pour les métiers »
Délégation Interministérielle à la ville.
01.49.17.46.46. Texte sur le Site Iville.

→ Les propositions du Sénat pour la sortie des emplois jeunes.
Liaisons Sociales n° 13272 du 8 novembre 2000.



AME ET COMPÉTENCES

Une autre façon de voir en tant que professionnel.

Gérard Chalut-Natal et
Philippe Nowocki.
Coriandre éditeur.

annoncé

→ Cycle de conférences à l'Hôtel du Département, à Marseille.

Les trois prochains rendez-vous :

- **15 mars** : Urbanisation honteuse, urbanisation heureuse : l'avenir des métropoles.
Réflexions sur les lieux urbains, compréhension de l'agencement spatial de la vie sociale.

- **29 mars** : Les pouvoirs, l'autorité, les ruses : point de vue de l'économie historique.
Réflexions sur la nature du lien social qui fonde les relations économiques.

- **12 avril** : La question des inégalités : l'Etat social protecteur et ses ennemis. Réflexions sur la question sociale qui se pose aujourd'hui de manière aiguë avec la crise de l'état providence.

Lieu : Hôtel du Département, 52, av. de Saint Just – Marseille
Entrée libre.

→ **Les 14,15,16 mars**

à Montpellier, XXIèmes assises de l'AEMO : l'intérêt de l'enfant, enjeux ou devoir d'éducation ?

Contacts :
Secrétariat des XXIèmes assises CNAEMO, 324, chemin de Clarence. BP 5. 30140 – Bagard.

→ **Les 15 et 16 mars** à Paris, D'une violence à l'autre. Coordination des actions d'une ville contre le phénomène de violence urbaine et/ou individuelle, analyse de l'écho de la violence entre les patients et les institutions, la souffrance indivi-

duelle exprimée dans les institutions, violence par le patient envers l'institution.

Contact : Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie. 04.78.56.46.00

→ **Les 28, 29 et 30 mars** à Paris. Les familles d'accueil pour les toxicomanes – Les familles, les accueillis, les rencontres.

Contact :
Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie. 04.78.56.46.00

→ **De janvier à mai**, à Paris La Sorbonne - Déconstruire le social - séminaire 2001 : pour-quoi l'école.

Contact : Pratiques Sociales. 01.46.63.06.31

→ **Les 14-15 mai** à Marseille, IUFM La Canebière - Sexualité et groupes éducatifs.

Contact : Anthéa. 04.94.68.98.48

officiel

→ Le Projet de Loi de Modernisation Sociale a été adopté par l'Assemblée Nationale le 11 janvier dernier : cette loi pose notamment le principe de la validation des acquis professionnels.



→ Le projet de loi de rénovation de la « loi sociale » du 30 juin

1975, adopté par le Conseil des Ministres du 26 juillet 2000, devrait être soumis au vote du Parlement en début d'année. Cf. texte du Projet de loi et documents explicatifs dans le Dictionnaire Permanent Social n°143.

sur le réseau

@ Iville (DIV)
<http://i.ville.gouv.fr>
Base de données documentaires, ce site diffuse les informations produites par la DIV et ses partenaires. Possibilité de recherche multicritère. Mise à jour continue.

@ Le Site de l'Assemblée Nationale
www.assemblee-nationale.fr
L'actualité et l'agenda parlementaires, notamment comptes-rendus, textes adoptés.

Voir la rubrique « Citoyenneté et Découverte » : Petit lexique parlementaire, connaître les Institutions, ... et une rubrique Droits de l'enfant.

édité

LA POLITIQUE DE LA VILLE

Une approche chronologique et concrète de la politique de la ville, en décrivant les acteurs et professionnels, les structures et la politique contractuelle qui fondent son action, ses principes de financement.
Edition ASH.

L'ÉPREUVE DE SYNTHÈSE DE DOSSIER

Tous les sujets de l'épreuve de synthèse de dossier depuis 1997 pour s'entraîner à l'une des épreuves majeures du DEAS. Édition ASH.

LES ORGANISATIONS DU SECTEUR SOCIAL

Pour comprendre les problématiques organisationnelles en milieux fermés tels que foyers, prisons, internats, hôpitaux.
Editions ASH.

Thème central du prochain Numéro :

l'apprentissage :
accès à la
formation et
nouveaux métiers